

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SITUATION

Dans cette « guerre des cerveaux » qu'il nous fait faire, il y a un élément dont Hitler ne semble pas avoir tenu compte. Je veux dire la faculté de résistance des esprits qu'il cherche à tromper. Ce sont les plus bêtes qui seront vaincus les premiers. Hitler aurait tort de croire qu'il est sûr de l'emporter !

Il ne m'intéresse pas beaucoup de savoir si l'énorme Goering est en opposition avec l'ondoyant Ribbentrop. Peu importe, pour le moment, que ce pachyderme et ce reptile se sentent pas. Ils ne peuvent se disputer que contre nous et sur les meilleurs moyens de nous mettre à mort ! Bien possible qu'ils intriguent l'un contre l'autre, mais Hitler les met d'accord dans l'obéissance ; bien possible que Goering ait répugné à l'alliance avec le bolchevisme, mais il ne l'a pas empêché ; bien possible qu'ils tiennent les hommes de Moscou pour de dégoutants personnages, mais ceux-ci avaient, sur les Hitleriens, exactement la même opinion et tout se passe à présent comme si Staline et Hitler, menant parallèlement leurs peuples, avaient appris ensemble à garder les cochons !

Ces querelles, ces rivalités entre subalternes ne sauraient avoir d'importance tant qu'ils feront, chacun de son côté, ce qu'Hitler ordonnera : « Führer, ordonnez, nous vous suivrons ! », écrivait Goering dans son message de fin d'année !

Laissons cela et si l'on veut vraiment savoir où en est la guerre du côté boche, c'est au Führer qu'il faut regarder !

Il nous explique des choses qui peuvent nous être utiles. On n'est pas obligé de tout croire, on n'est pas obligé de tout rejeter et même, à travers ses mensonges, on peut apercevoir quelque chose de la vérité. Il a exposé ceci, que la réalité des guerres se déroule avant les actions militaires et qu'il n'utilisera pas ses armées de masse comme en 1914. Il compte sur la décomposition psychologique de l'ennemi qu'il cherche à obtenir avant que les armées entrent en action. Pour cela, il emploie la propagande qui doit faire, sur le moral de l'arrière, un effet semblable à la préparation d'artillerie avant l'attaque de l'infanterie. Il veut que le peuple ennemi soit démoralisé, prêt à la capitulation, avant de déclencher une quelconque action militaire !

Telle est la guerre d'Hitler. Oh ! je vois très bien la part de bluff qu'il y a là-dedans. Je vois très bien qu'Hitler se donne les airs du Monsieur qui feint d'avoir voulu ce qu'il n'a pu empêcher. Il n'a pas lancé tout de suite ses armées contre les nôtres parce qu'il savait comment elles seraient reçues et je suis persuadé qu'il n'aurait pas attendu s'il avait été sûr de nous avoir, comme il a eu la Pologne, en quelques jours. Il n'en reste pas moins qu'il nous met au courant de ce qu'il entend faire chez nous pendant cette période d'attente et qu'il se déclare correspond à des faits connus. On sait l'importance qu'il attache à cette propagande sur l'arrière et qu'il comptait, pour l'y aider, sur la complicité des communistes.

Le bulletin du Centre d'Information, dirigé par Jean Giraudoux, appelle cette tactique la « guerre des cerveaux ». Et voici la suggestive citation qu'il donne des paroles d'Hitler :

« Il existe des moyens d'obtenir la décomposition intérieure de n'importe quel Etat, de façon à le vaincre sans effort. Toujours et partout, on trouve des particularités qui aspirent à l'indépendance nationale ou au pouvoir économique, ou à la domination politique. L'appétit non satisfait et l'orgueil humilié ont toujours été les auxiliaires infatigables de l'action révolutionnaire, permettant de poignarder l'ennemi dans le dos ! »

L'avertissement vaut tout de même d'être retenu et souligné. On voit à quoi tendent les milleuses paroles venues de Stuttgart ; les efforts pour semer la défiance entre Britanniques et Français ; il ne s'agit que de nous

disposer à être « poignardés dans le dos »... On voit l'objectif de ces propagandistes, hier esclaves de Staline et aujourd'hui valets d'Hitler, qui se font « les auxiliaires infatigables de l'action révolutionnaire » et travaillent ainsi à la « décomposition intérieure » par laquelle Hitler entend se préparer « à nous vaincre sans effort ». On voit que nous n'exagérons rien quand nous la dénonçons comme un crime contre la France.

Impuissante à vaincre les Alliés par la force, l'Allemagne compte, pour briser notre résistance, sur les divisions intestines. Elle a fait fond pour cela sur l'action d'un parti qui, hier encore, dénonçait le régime hitlerien comme l'ennemi mortel de la civilisation et qui, aujourd'hui, travaille à son profit !

Toutes les offensives de cette propagande sont à l'œuvre. Tantôt elle dénonce — car on aura tout vu — le caractère dictatorial et tyrannique du régime français. Tantôt elle signale la mainmise de l'Angleterre sur la France et exprime sa pitié pour notre malheureux pays ! Tantôt elle lance le fameux « slogan » que l'Angleterre se battra jusqu'au dernier soldat français, ce qui ne l'empêche pas de répéter chez nos voisins que la France est disposée à tenir jusqu'au dernier marin anglais...

Peu importe les contradictions dans cet ensemble. Chaque affirmation vaut par elle-même. Elles ne sont pas entendues toutes à la fois, ni toutes par les mêmes. A chaque jour suffit son mensonge et il n'a pas manqué son effet s'il fait son petit dégât dans un cerveau mal équilibré !

Il y a tout de même un élément dont Hitler ne semble pas avoir tenu compte. Je veux dire la faculté de résistance des esprits qu'il cherche à tromper. Ce sont les plus bêtes qui seront vaincus les premiers ! Hitler aurait tort de croire qu'il est sûr de l'emporter.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Disciplines volontaires

C'est le sentiment national même que M. Daladier a exprimé à la fin du beau discours qu'il prononçait, à la Chambre, au moment où l'Assemblée allait à l'unanimité voter les crédits militaires nécessaires à la défense nationale, au salut de la patrie.

« Nous combattons pour le salut de la France, a déclaré le Président du Conseil, et parce que le salut de la France est inséparable de la défense des plus nobles valeurs humaines, des plus nobles valeurs morales, des plus hautes valeurs morales qui font honneur à l'humanité. »

C'est là toute la définition de la patrie, d'une patrie comme la nôtre, où, du plus humble jusqu'au plus favorisé, chacun tient à défendre la liberté nationale garantie de celle des individus.

Comme l'a dit de son côté M. Edouard Herriot, président de la Chambre, les disciplines volontaires créées par la liberté sont supérieures aux disciplines de contrainte, opposant ainsi, par suggestion, deux expressions nationales, la nôtre et celle de l'ennemi.

Les valeurs humaines et morales de chez nous, celles qui, justement, exercent ces disciplines méditées, consenties, elles peuvent se rencontrer chez tous les hommes qui, aujourd'hui, à cette éducation, à cette culture française d'un caractère si étonnant, ajoutent aussi l'instinct français.

Tous ceux de chez nous, penchés sous le travail de la guerre, se haussent sur le même plan d'égalité. La valeur humaine, la valeur morale, nous les déterminons partout en ce moment ; c'est le paysan travaillant sa terre pour tous, c'est l'ouvrier dans son usine, le soldat en sa tranchée, c'est l'humble rentier consacrant son épargne à la Caisse nationale ; ce sont le savant, le médecin, l'industriel, tous à cette place que leur a donnée la vie et qui ont le cœur français. Cela veut dire : poloné, ténacité, bon sens et courage. C'est en vain que des propagandes venimeuses ou perfides essaieront d'entamer cette magnifique

Informations

Accords franco-anglo-belges

Les accords franco-anglo-belges sont en bonne voie.

D'après certaines indications, les bases de ces négociations auraient été quelque peu modifiées par la suppression de la part de l'Allemagne de ces fournitures de charbon et de coke en Belgique. Il n'est pas impossible que le charbon s'ajoute à la liste des matières premières que la Grande-Bretagne pourrait exporter en Belgique, en échange de certains produits plus ou moins manufacturés. La laine et certaines autres matières premières de l'industrie textile feraient également l'objet des négociations de Londres.

Les Etats-Unis s'arment

Le rapport annuel de M. Louis Johnson, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, fait apparaître que le département de la guerre a dépensé 450 millions de dollars (soit 20 milliards) pour l'armement pendant l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin 1939, ce qui est un record pour le temps de paix.

Les contrats passés continuellement, pour la première fois, une grande quantité de canons antichars et de D.C.A. de 37 millimètres.

3.000 aviateurs australiens

M. J.-V. Fairbairn, ministre de l'air d'Australie, a déclaré dans un interview que 3.000 autres aviateurs australiens participeraient outre-mer en 1940.

M. Fairbairn a fait appel aux jeunes Australiens pour qu'ils s'entraient et ne se découragent pas s'ils ne sont pas appelés immédiatement.

« On dit des tas de sottises, a-t-il ajouté, au sujet de l'effondrement prochain de l'Allemagne. Elle ne s'effondrera pas avant que nous lui ayons fait éprouver tout notre poids. »

Le conflit russo-finlandais

Les autorités annoncent qu'au cours de la bataille de Kiantajarvi, près de Suomussalmi, l'ennemi a perdu une division presque entière, soit 18.000 hommes. Les soldats rouges qui ne sont pas restés sur le terrain sont en fuite dans la forêt.

En faveur de la Finlande

La question du matériel est grave et préoccupante. L'artillerie a été soumise à un dur travail. Les munitions s'épuisent. L'issue de cette prodigieuse campagne dépend donc, en grande partie, de l'aide efficace que recevra le maréchal de Mannerheim dans les semaines et dans les jours qui vont suivre. Une légion étrangère se constitue. Elle sera composée de volontaires d'une dizaine de nations. Les Suédois et les Danois demandent en grand nombre à s'engager. D'autres secours sont en route, d'autres sont même déjà arrivés. Il reste donc un grand espoir.

Le Danemark restera neutre

M. Thorvald Stauning, président du Conseil danois, a déclaré, dans un discours radiodiffusé sur la situation internationale, que le Danemark, avec ses 5.000 kilomètres de côtes et sa situation géographique, était obligé de conserver des relations d'amitié avec tous les pays.

Le Danemark ne peut avoir qu'une attitude de neutralité. Prendre part à la guerre ne signifierait pas grand chose, mais équivaudrait à la fin de la nation danoise.

Les engagements pour le Maroc

Il résulte des déclarations faites par le général Nogues que les indigènes marocains s'engagent avec un tel empressement qu'il n'est parfois pas possible d'admettre immédiatement dans les corps ceux qui demandent à y entrer.

« Ce ne sont pas seulement les fellahs, a déclaré le général, qui demandent à servir, mais aussi l'élite de la population marocaine. Rien de plus significatif à cet égard que le nombre et la qualité des candidats qui se sont présentés à l'école des élèves-officiers, à Meknès. »

Hitler ferait appel à l'Italie

Le rédacteur diplomatique du « Yorkshire Evening News » écrit qu'il y a de bonnes raisons de croire une nouvelle selon laquelle Hitler aurait manifesté à l'Italie sa détermination au sujet de l'assistance que l'Allemagne peut attendre de la Russie. Il ajoute :

En raison, dit-il, des conséquences sérieuses que la défaillance de l'aide russe aura pour l'Allemagne, si la guerre se poursuit, Hitler a demandé à Mussolini de prendre l'initiative d'amorcer des négociations de paix avec la Grande-Bretagne et la France.

Selon mes renseignements, Mussolini a rejeté la suggestion faite par Hitler et se refuse à ce que l'Italie prenne cette initiative.

assise. En temps de guerre, plus qu'en tout autre, alors qu'il s'agit de sa liberté, de sa vie, de son honneur, la France, faite de ses mille valeurs humaines et morales, véritablement, selon la belle parole de Michelet, est une personne ! tant de blessés.

Relations ferroviaires franco-espagnoles

Conformément aux accords intervenus entre les gouvernements de Paris et de Madrid, la reprise des relations ferroviaires entre la France et l'Espagne, qui étaient interrompues depuis le 16 juillet 1936, a eu lieu lundi.

Les trains espagnols de la Compagnie du Nord ont franchi la frontière au pont international et sont entrés en territoire français à Hendaye.

De leur côté, les trains français ont passé la frontière et stationné en territoire espagnol à Irun.

Cette reprise a causé la plus vive satisfaction aux populations des deux côtés de la Bidassoa.

La Roumanie défendra la Bessarabie

M. Tataresco, président du conseil, a déclaré, dans un discours prononcé à Constanza en présence du roi Carol, que la Roumanie prendrait les armes pour défendre les provinces de Bessarabie et de Bukovine, dans le cas où une puissance étrangère voudrait lui prendre.

Les populations de ces provinces ont fait leur choix, après la dernière guerre, de leur propre volonté, et nous les défendrons jusqu'au dernier homme.

Communiqué officiel

N^o 242. — Activité normale des éléments de contact, reprise partielle de l'activité des avions.

N^o 243. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

Le Conseil municipal de St-Etienne, après avoir félicité les communistes, vient de débaptiser trois rues : la rue Vaillant-Couturier sera la rue de Finlande ; la rue Barbusse sera la rue de la Pologne ; une place recevra le nom de Prague.

D'après les chiffres publiés par le ministère des transports d'Angleterre, la vente des automobiles, qui en 1938 était de 33.833, n'a été que de 10.070 en 1939.

— Au tirage du Crédit National 5 0/0 1920, le numéro 2.335.392 gagne un million ; le numéro 1.952.100 gagne 500.000 fr. ; les numéros 921.938, 359.932 et 6.702.603 gagnent 100.000 fr. Au tirage du Crédit National 6 0/0 1938, le numéro 649.902 gagne 1 million.

— Au cours des fêtes de Nouvel An, et d'après un bilan provisoire, 159 personnes ont péri de mort violente aux Etats-Unis.

— Quatre fonctionnaires du Consulat général de Pologne de Jérusalem sont partis pour la France rejoindre la légion polonaise.

NOS ÉCHOS

Grand-père et poulu !

Un bon tuyau pour M. Ferdonnet qui va pouvoir glaner à tous échos que les Français en sont réduits à rappeler les vieilles classes. Rendez-vous compte : on mobilise même les grands-pères !

Il est juste d'ajouter que celui auquel nous faisons allusion, André Vergne, se maria à dix-huit ans. Il eut une fille que l'exemple paternel incita à faire mieux encore. La jeune Mme Champlan, en effet, n'a pas encore 17 ans, et sa petite Arlette a six mois déjà.

Si bien que lorsque André Vergne, qui n'a que 35 ans, et qui est soldat dans un régiment de pionniers, est venu en permission, il a tenu dans ses bras un beau bébé qui est sa petite-fille.

...Ne remerciez pas, M. Ferdonnet !

Interprètes.

Quantité de fils de famille ont demandé à être mobilisés comme interprètes à l'armée anglaise. Un rapide examen a démontré que trop souvent ils n'avaient de l'anglais que'une connaissance imparfaite.

Il est permis d'écocher une langue, disent l'autre matin le bon André Maurois, toujours indulgent ; mais il vaudrait mieux que ce soit une langue morte !

L'écornifleur.

Il fleurette à droite et à gauche depuis dix ans. Non sans bonheur.

— Qui donc a dit qu'il n'y avait pas de mariage délicieux ? déclarait-il ce dernier soir.

— Il y en a donc ?

— Celui des autres.

Un optimiste.

C'est une histoire que raconte Tristan Bernard, mais qu'il assure n'être pas de lui !

Dupont rencontre Durand : — Qu'est-ce que tu deviens ? Tu viens toujours des journaux ?

— Non, maintenant je vends des programmes au Théâtre-Parisien.

— Tu es content ?

— Très content. J'ai compris que je n'étais pas fait pour les Lettres, mais que ma vocation était sur les planches.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DU LOT

Dans la répartition du fonds de subvention affecté aux dépenses des départements qui, en raison de leur situation financière, doivent recevoir une allocation sur les fonds du budget général, une somme de 736.545 francs est allouée au département du Lot.

Avis aux étrangers

Il est rappelé aux étrangers dont le titre de séjour sera prochainement périmé que les demandes de renouvellement de carte d'identité doivent être déposées dans les mairies ou les commissariats de police de leur domicile, avant l'expiration de la validité de leur carte.

A la Préfecture

Par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 1939, M. Jean Latscha, licencié en droit, a été nommé, à titre temporaire, Chef de cabinet du Préfet du Lot, pendant l'absence de M. Hugues Faure, rappelé sous les drapeaux.

Postes d'essence

Les autorisations de voirie accordées pour les postes d'essence devront être renouvelées avant le 1^{er} juillet 1940.

Tout distributeur qui demandera le renouvellement devra justifier qu'il pratique, concurremment avec la vente des essences, la vente de l'un des carburants de remplacement agréés par le Ministre des travaux publics.

Le paiement des impôts agricoles avec les bons de réquisition

Dans une lettre adressée à M. Lamoureux, le Ministre des Finances fait connaître que, dans le cas de colonat partiaire, le bailleur ou propriétaire est admis à régler sa dette d'impôts directs à l'aide de bons du Trésor, délivrés à son preneur ou métayer, en paiement d'indemnités de réquisition, concernant des fruits ou produits, animaux ou véhicules soumis éventuellement à partage, sous réserve de l'obligation de communiquer au percepteur le contrat du bail à colonat partiaire.

Pas de tabac aux prisonniers

Le gouvernement allemand vient de faire connaître que l'envoi aux prisonniers français de tabac, cigares et cigarettes, était désormais interdit. Il sera distribué aux intéressés, par les soins du gouvernement du Reich, 50 grammes de tabac ou 42 cigarettes par semaine.

Bourses nationales

La date d'examen d'aptitude aux bourses nationales (1^{re} et 2^e séries) est fixée, pour l'année 1940, au jeudi 23 mai.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de l'Inspection académique de la résidence des candidats.

Un nouveau décret sur les fonds de chômage

En corrélation avec les efforts qu'il fait actuellement en liaison avec les principaux ministres mobilisateurs pour placer les chômeurs physiquement aptes dans les usines de guerre, et en particulier dans les établissements de l'Etat, M. Charles Pomaret, Ministre du Travail, a soumis à la signature du Président de la République un décret modifiant la réglementation actuelle du chômage. Pour lutter contre le maintien des inscriptions irrégulières de chômeurs, ceux-ci seront dorénavant dès la constatation de l'irrégularité, rayés de plein droit de la liste des bénéficiaires des secours. Ces radiations seront opérées sous le contrôle des inspecteurs divisionnaires du travail et de la main-d'œuvre.

A propos des permis de chasse

M. Bedin, député de la Dordogne, avait posé une question au Ministre des Finances concernant le remboursement du prix du permis aux détenteurs de permis de chasse qui ne peuvent les utiliser, vu la fermeture.

Le Ministre a répondu que « cette question fait, actuellement, l'objet d'un examen concerté entre le ministère des finances et les ministères de l'intérieur et de l'agriculture ».

POUR OBTENIR LES DÉCALAGES DES CLASSES

Nous avons publié, dans notre précédent numéro, une lettre de M. le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale, adressée à M. René Besse, député de Cahors, Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés, au sujet de la situation des mobilisés des classes anciennes et des mobilisés pères de famille.

Voici les formalités que doivent accomplir les intéressés pour obtenir des décalages de classes, à partir du deuxième enfant.

La procédure varie suivant que le militaire est mobilisé ou maintenu dans ses foyers (exemptés, réformés, sans affectation, affectation réservée, affectation spéciale).

Premier cas : Mobilisés

Adresser la demande au chef de corps ou de service, avec les extraits d'actes de naissance sur papier libre et un certificat du maire certifiant que les enfants sont vivants simultanément. Le chef de corps transmet au recrutement, qui fait le nécessaire auprès des dépôts.

Deuxième cas : Maintenus dans leurs foyers (exemptés, réformés, sans affectation, affectation réservée, affectation spéciale).

Adresser au maire de la résidence la demande d'envoi au recrutement de la carte postale réglementaire. Le recrutement fera le nécessaire.

Ces dispositions intéressent les pères de deux, trois, quatre, cinq ou six enfants. Par enfant donnant droit à une bonification de classes, il faut entendre tout enfant vivant ou mort pour la France dont le réserviste est légalement le père par le mariage, la légitimation ou la reconnaissance légale.

Il est, en outre, rappelé que les pères d'un enfant ne peuvent pas bénéficier d'un changement de classe.

LES TABACS

Le paiement de la valeur de leur récolte aux planteurs de tabac mobilisés sera effectué sur présentation, le jour de la livraison, à l'agent chargé de l'établissement des mandats, de deux procurations visées pour certification de la signature par le chef de détachement auquel ils appartiennent.

L'une sera jointe au mandat, l'autre sera conservée par le Service des Tabacs pour être annexée au mandat portant paiement de la ristourne.

Le modèle de chacune de ces procurations sera donné par les agents du service de la culture, à leur bureau, jusqu'à l'ouverture des livraisons, dans les Centres d'achat, à partir du commencement des expertises.

Révision du prix des locations

Un décret, publié au « Journal Officiel » du 17 décembre 1939, prévoit que le prix des locations conclues depuis le 1^{er} juillet 1939 par des personnes ayant quitté le lieu de leur principal établissement en prévision ou en raison des événements de guerre, pourra, à la demande du locataire, être révisé en vue de sa réduction.

Le preneur qui voudra obtenir une réduction du prix de son loyer devra notifier, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte extra-judiciaire, sa demande au bailleur dans un délai de trois mois, qui partira :

1. Pour les locations antérieures à la publication du décret du 29 novembre 1939, du jour de cette publication.

2. Dans les autres cas, du jour de la première quittance de loyer présentée par le bailleur ou, en cas de non paiement, à l'échéance, du jour du commandement de payer.

A défaut d'accord amiable entre les parties, il sera procédé conformément au titre III du décret du 26 septembre 1939 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre.

Impôt foncier

Aux termes de l'article 8, la contribution à la propriété bâtie et non bâtie pour 1940 sera diminuée d'un pourcentage égal à celui des loyers non recouvrés aux échéances d'octobre 1939 et de janvier 1940.

CAHORS

POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

C'est avec satisfaction que les braves gens qui regagnent, le soir, après le travail, leur domicile, ont appris les mesures énergiques qu'a prises et que fait appliquer M. le Commissaire de police contre les conducteurs de véhicules, contre les cyclistes, notamment, qui persistent à parcourir les diverses artères sans avoir allumé leur lanterne.

Quelques procès-verbaux ont produit déjà bon effet, car il semble bien, depuis quelques jours, que le nombre des vélos sans lanterne n'est pas aussi élevé.

Mais la surveillance continue, et il faut bien espérer que, d'ici peu, on n'aura plus à enregistrer les accidents survenus dans les divers quartiers et dont étaient victimes les passants.

Toutefois, nous devons émettre un signal de sans-gêne de certains habitants qui, selon une vieille, mais mauvaise habitude, continuent à déposer leur poubelle dans la rue ou sur le trottoir, devant la porte de leur immeuble, dans la soirée.

En cette période où l'éclairage des rues est bien réduit et même supprimé dans certains quartiers, ce dépôt de poubelle est un grave danger pour les passants.

Des plaintes ont été portées et nous sommes certain qu'elles seront entendues, car une surveillance est établie. Tant pis pour les délinquants qui ignorent certes pas les accidents que leur imprudence a provoqués.

La sécurité de la circulation doit être et sera assurée.

L. B.

COMITÉ DE VIGILANCE ET D'ENTRAÏDE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Le Président du Comité d'Entente prie tous les membres d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 7 janvier à 10 heures. Présence indispensable. — Le Président : D'FOURBEUR-BUÉLLI.

Société de Secours aux Blessés militaires

Les membres de la Société de Secours aux Blessés militaires (Croix-Rouge Française), résidant à Cahors, sont invités à se rendre à une assemblée générale qui se tiendra le samedi 6 janvier courant, à 14 heures 30, dans la salle du cinéma « l'Eden », rue des Augustins. — Le Président du Comité : Colonel LAMBLON.

Artisanat Familial du Lot

Les Artisans cadurciens du bois, du fer et de l'habillement qui désirent travailler pour l'Armement sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu le vendredi 5 janvier à 20 heures 30, à la Chambre de Commerce du Lot.

Ordre du jour : Constitution de Groupement. — Professionnels. — Le Secrétaire : BOURRIÈRES.

Livraisons des vins à l'intendance

Le « Journal Officiel » publie un décret disposant que les vins livrés par des viticulteurs assujettis à la distillation obligatoire en vue de compenser leurs prestations d'alcool sont payés normalement à raison de 7 fr. 24 par hectolitre et par degré alcoolique ou fraction de degré.

Suivant les cas, ce prix subit les diminutions ou abattements ou est, au contraire, augmenté des majorations pour primes de célérité prévues par les articles 3 et premier des décrets des 18 août et 6 décembre 1939.

Pour les vins payés sur la base fixée pour les alcools de vin du contingent le prix correspondant à celui de 1.012 francs par hectolitre d'alcool pur extra neutre est fixé à 9 fr. 77 par hectolitre et par degré alcoolique ou fraction de degré.

Éventuellement ce prix subit les diminutions ou abattements prévus par les articles 4 et 2 des décrets des 18 août et 6 décembre 1939.

RÉCEPTION A LA MAIRIE

Au cours d'une cordiale réception, qui s'est déroulée mardi soir à six heures dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, la Municipalité de Cahors a fait accueil aux officiers de tous grades et de tous services qui résident présentement dans notre ville.

M. de Monzie, Ministre des Travaux publics, avait tenu à présider lui-même cette cérémonie, entouré des membres de la Municipalité, parmi lesquels M. le docteur Calvet, qui y participait à son double titre de médecin-commandant et de premier adjoint, se recevant lui-même.

Tous les officiers de la garnison étaient présents et c'est M. le Colonel Nogués, commandant la subdivision, qui parla en leur nom. En termes particulièrement heureux, il salua M. de Monzie, l'éminent maire de Cahors, et remercia la Municipalité du concours si empressé qu'elle ne cesse de donner aux autorités militaires. Il termina en célébrant l'union des cœurs et des volontés pour la victoire de la grande civilisation latine.

M. de Monzie répondit avec son éloquence coutumière, et l'on se sépara après avoir levé les coupes en l'honneur de la petite et de la grande patrie.

Nécrologie

C'est avec une vive émotion que nous avons appris la triste fin de M. Oleris, professeur adjoint au Lycée Gambetta, qui était favorablement connu dans notre ville.

Le défunt, âgé de 60 ans, exerçait ses fonctions au Lycée de Cahors depuis près de 30 ans et s'était acquis, comme professeur adjoint, l'estime de ses collègues et de ses supérieurs. M. Oleris avait combattu pendant la guerre de 1914-1918 et avait reçu une grave blessure à la tête dont les suites le faisaient encore cruellement souffrir et l'ont sans doute conduit à la mort.

Nous adressons à sa veuve et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve J. Cubaynes, née Luffau, décédée à l'âge de 85 ans. Ses obsèques ont été célébrées dimanche à Cieurac, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis de la famille.

Nous adressons aux familles Cubaynes, Luffau et à tous les parents, nos sincères condoléances.

C'est également avec regret que nous avons appris la mort de Mme Marceau Mendel, née Guittard, décédée à Cahors mardi.

Nous adressons aux familles en deuil l'expression de nos bien vives sympathies.

Mardi matin, ont été célébrées les obsèques de Mme Veuve Alméras, née Déramond, décédée à Cahors à l'âge de 64 ans.

Le convoi funèbre de la regrettée disparue, qui était bien estimée dans notre ville, a été suivi par une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons aux familles Laucou, Déramond et Reynal nos sincères condoléances.

A PARIS VOYAGEURS, TOURISTES COMPATRIOTES

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (4^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92 (Propriétaire)

Hotel recommandé par le Journal du Lot

Naturalisations

Sont naturalisés français : Buffo (Angelo-Luigi), carrier, né le 26 octobre 1915, à Angiari (Italie), ayant un enfant mineur, Thérèse-Janine, née le 20 mars 1939 à Castelnau-Montratrier (Lot), et Lopez (Maria-Joquina), sa femme, née le 28 janvier 1916, à Arboléas (Espagne), demeurant à Castelnau-Montratrier (Lot).

Seimandi (Joseph), cultivateur, né le 1^{er} février 1918, à Cavour (Italie), demeurant à Cajarc (Lot).

Trouvailles

Il a été trouvé une ceinture de cuir par M. Auricoste ; une paire de lunettes par M. Darnis ; un trousseau de clefs par M. Labelle ; une paire de gants par Mme Bouillart ; un gant en cuir marron par M. Bidache.

Récompense aux vieux serviteurs M. Coldefey Raymond, domestique depuis plusieurs années chez Mme Estelle Rossignol, propriétaire à Groule-Haute, vient de recevoir une prime de 100 fr. au titre des anciens serviteurs.

Compatriote

Notre excellent compatriote, M. Fernand Rames, Inspecteur principal de l'enregistrement à Paris, est nommé Conservateur des Hypothèques à Blida (Algérie). Nos félicitations.

Mordue par un chien enragé

Venant de garder son troupeau de moutons et se trouvant sur un chemin de servitude, la jeune Raymonde Magne, demeurant chez son père, propriétaire au hameau des Junies (commune de Lachapelle-Auzac), a été poursuivie et mordue par un chien qui paraissait enragé.

Sur les conseils du docteur qui lui a donné les premiers soins, Raymonde Magne a été dirigée vers l'Institut Pasteur de Bordeaux.

Le chien en question, qui n'a pu être pris, s'est enfui dans la direction de Rignac où il a fait de nouvelles victimes parmi un troupeau de moutons.

Renversé par une auto

Mercredi matin, vers 11 heures, une auto pilotée par M. Québre, propriétaire à Lascabanes, a heurté, sur le Boulevard, près du Théâtre, M. Pierre Sourzat, propriétaire à Gignac. M. Sourzat est tombé sur la chaussée et a reçu des contusions qui, on l'espère, sont sans gravité.

Toutefois, les constatations de l'accident ont été faites par M. Reilhae, commissaire de police, et M. Boyer, huissier.

Déravage

Lundi matin, une camionnette conduite par M. Dellard, marchand de bestiaux, domicilié dans l'Aveyron, a dérapé sur la route conduisant à Céneviers, près du village de Lugagnac. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont importants.

Exonération

Les mobilisables titulaires de la carte du combattant sont exonérés de la contribution spéciale de 15 0/0.

Bonne chasse

Dimanche, un chasseur, M. Pasquier, a abattu, dans les forêts d'Arlix, un renard et des animaux de proie. Également, dimanche, dans les bois des Vitarelles, près du village de Lapeyre, des chasseurs ont abattu des oiseaux de proie et un renard femelle.

Battue aux sangliers

Une battue aux sangliers avait été organisée, dimanche, par la Société de Chasse, le « Réveil de Rouquayral », dans la région de Tour-de-Faure.

Un sanglier a été blessé, mais n'a pu être pris. Une nouvelle battue aura lieu, prochainement.

La femme à l'usine

Toute la journée devant une machine, respirant un air vicié, dans un fracas assourdissant. Y laissera-t-elle sa santé ? Non, elle « tiendra », si elle prend avant chaque repas un verre à madère du délicieux reconstituant obtenu en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. La Quintonine fortifie les nerfs et les muscles et augmente la résistance. 5 fr. 85 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliax à Cahors.

Chien contre moto

Mercredi soir, M. Dubernard, étant en moto, suivait la route Gaillac-Arcambal lorsqu'un chien traversant la route se jeta contre la moto. M. Dubernard tomba, et, dans sa chute, reçut des contusions peu graves, mais, par contre, la moto a été assez fortement endommagée.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Etat civil du mois de décembre 1939. — Naissances : Bonnemort Maurice-René-André, à Couges ; Fourniols Roger-Jean-Georges, à Labarrade ; Grimal Yvette-Marie-Jeanne, au Faugard ; Laval Prosper-Georges, au Fuscé. — Mariage : Combatiou Georges, mobilisé aux armées et Mlle Dandine Elise-Françoise-Juliette. — Décès : Delmas Joseph, cultivateur, à Lascabanes, âgé de 73 ans ; Albiac Marie, veuve Sahuc, à Lacoste, âgée de 88 ans.

Le relevé des actes de l'état civil de la commune de Castelnau-Montratrier, dont la population dépasse légèrement 2.000 habitants, donne les résultats suivants : Naissances : 36, Décès : 31, Mariages : 10.

Foire. — La première grande foire de Castelnau-Montratrier se tiendra le mardi 9 janvier.

Floressas

Nos foires. — Le 7 janvier prochain étant un dimanche, notre grande foire dite foire des Rois, qui devait se tenir ce jour-là, se tiendra le lendemain 8 janvier. Le foirail des bovins sera particulièrement garni ; les transactions ne seront pas gênées par le service de la réquisition, vu que la commune de Floressas lui a fourni un contingent de bovins supérieur à celui qui lui avait été imposé. Aucun droit de place ne sera perçu.

Lascabanes

Notre école. — Nous publions ci-dessous une lettre adressée par M. le Ministre de l'Éducation Nationale à M. René Bessé, député de Cahors, Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés : Monsieur le Ministre et cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à effectuer la réouverture de l'école d'Escayrac, commune de Lascabanes (Lot).

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, je viens d'autoriser la réouverture de cette école sous forme d'école temporaire d'hiver, fonctionnant du 1^{er} décembre au 30 juin.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués. — Le Ministre de l'Éducation Nationale. Signé : Yvon DELLOS.

Pour faciliter et accélérer la correspondance avec les soldats aux armées, procurez-vous au Bureau du « Journal du Lot »

ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta les CARTES POSTALES F.M. SPECIALES

MESSAGE DE CONFIANCE

LE SANG DE LA FRANCE SAGEMENT ÉPARGNÉ

De l'Ere Nouvelle :

De toutes les allocations radiodiffusées du nouvel an, la plus belle est celle du cardinal Verdier.

Au seuil de l'année qui vient, a-t-il dit, saluons la victoire de nos frontières inviolées et le sang de la France sagement épargné.

Oui, la victoire de nos frontières inviolées ! Car c'est une grande victoire. Nous n'en étions pas là, au 1^{er} janvier 1915, après la Marne ! Le cardinal Verdier, avec toute la saine vigueur de son esprit et sa finesse qu'il tient de notre vieux terroir, le dit courageusement au pays.

L'Allemagne était mieux préparée, mieux outillée en 1939 qu'en 1914 ; son instinct d'agression et de violence n'était pas moins ardent. Et cependant, nous avons gagné la victoire des frontières contre l'Allemagne et ses quatre-vingts millions de sujets ou d'assujettis. Et nous l'avons gagnée en épargnant sagement le sang de la France. Ces dernières paroles honorent grandement notre cardinal-archevêque.

Il voit, en effet, la situation, fonc-

tion du passé, du présent et de l'avenir. Il ne participe pas à l'humeur de ces beaux esprits qui regrettent tous les jours que l'on ne risque pas, à la légère, de faire tuer un demi-million de Français en les précipitant à l'assaut de la ligne Siegfried avant que le temps ne soit venu d'entreprendre des opérations de grande envergure. L'homme robuste du versant sud du Massif Central, le chrétien vigoureux et sain, imbu de notre tradition, dont les yeux clairs brillent d'intelligence, de bonté et de courage, sait qu'il faut épargner sagement le sang de la France. Son propos est plein de réconfort, et pour nos soldats, et pour ceux qui ont charge de les conduire à la victoire, et aussi pour les familles, à la ville et aux champs, dont les enfants ont pris le casque pour défendre le territoire.

Le vœu de l'incroyant est que chacun des Français, et particulièrement de ceux qui se trouvent, comme lui, éloignés de la religion, se rende compte de ce que les paroles du cardinal contiennent de saine et noble vigueur, de force française et chrétienne. Car la civilisation de la France, dans le passé, fut chrétienne. Elle fut tout un christianisme qui, au moyen âge, préserva et sauva le patrimoine intellectuel et moral de l'antiquité gréco-latine et prépara les réformes des temps nouveaux en proclamant l'égalité des hommes devant Dieu. Or, tout se tient et se complète dans la suite des siècles et des âges.

La victoire de nos frontières et le sang de la France sagement épargné ! Que ces paroles soient l'expression de notre commune raison.

E. GABORIAUD.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Arrondissement de Figeac

Démographie. — Pendant l'année 1939, il a été enregistré, dans notre commune, 3 naissances, 1 mariage et 13 décès.

Capdenac-le-Haut

Accident. — M. Paul Vinet, propriétaire au Port, prenait du foin dans sa grange, lorsqu'une fourche placée à la partie supérieure du tas tomba si malencontreusement qu'une de ses pointes lui traversa le pied droit.

Nous souhaitons à M. Vinet une prompte guérison.

Soussceyrac

Etat civil de 1939. — Pendant l'année 1939, il a été enregistré à la mairie de notre commune 28 naissances, 7 mariages, 22 décès.

Médecine excédent des naissances sur les décès, mais sans doute supérieure à certaines autres localités aussi importantes que la nôtre.

Une recette contre les maladies de la peau

Mettez un flacon de Sels Lorgan dans un litre d'eau, et prenez une fois par jour un verre à madère de cette solution. Il faut attribuer à deux raisons l'efficacité constamment remarquable des Sels Lorgan contre l'eczéma, l'acné, les rougeurs, les démangeaisons et les psoriasis : dépuraction du sang et des humeurs et désinfection de l'intestin. Exigez les Sels Lorgan, qui valent seulement 9 fr. 05 pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Avis aux consommateurs d'essence. — Le maire de Souillac invite les consommateurs d'essence à se présenter à la mairie le plus tôt possible, porteurs de leur carnet de tickets de consommation d'essence, pour y faire

inscrire les quantités qui leur sont allouées pour le mois de janvier. Il est rappelé en même temps aux consommateurs des catégories A, B et C qu'ils doivent renouveler leur demande pour le mois de février du 1^{er} au 5 janvier, dernier délai. Cette date passée, aucune demande pour le mois de février ne pourra être acceptée.

Labastide-Murat

Naissance. — C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'une fille, chez Mme et M. Campagne, juge de paix de Labastide-Murat et des cantons de St Germain et de Catus.

Meilleures félicitations aux heureux parents.

Saint-Denis-près-Martot

Nos chemins. — Un projet relatif à la transformation du chemin rural de Loulié, en chemin vicinal, a été déposé à la mairie par M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Thédirac

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées, à Thédirac, les obsèques de Mlle Jeanne Veysières, décédée à Cahors, à l'âge de 27 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre de la regrettée disparue et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

COMMUNIQUE DU 3 JANVIER (soir)

Au cours de la journée, nos patrouillet et reconnaissances ont accompli leurs missions avec succès en divers points du front.

A la fin de la matinée, deux avions ennemis ont été abattus par notre aviation de chasse.

Une allocation radiodiffusée du cardinal Verdier

Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, fera jeudi, à 19 h. 45, une causerie radiodiffusée sur les aspects moraux du problème de l'armement.

Rupture américaine avec les Soviets ?

Un groupe de députés américains se forme en vue de faire campagne pour une rupture des relations diplomatiques américaines avec la Russie.

La terreur en Tchécoslovaquie

Le correspondant du « Times » à Belgrade apprend que le Gestapo vient de procéder à une nouvelle vague d'arrestation en Tchécoslovaquie, les victimes étant des anciens officiers de l'armée tchécoslovaque, des employés des usines Skoda et des journalistes.

AVIS DE DECES

Monsieur Gustave MOUSSET, Contrôleur-Adjoint des P.T.T. ; Monsieur Jean MOUSSET, aux Armées ; Madame Jean MOUSSET et leur fils : Monsieur BERBIER Louis et sa famille ; Monsieur PARAZINES Louis et sa famille.

Les familles BERBIER, MOUSSET, DANIEL VIDAL de Luzach, Marie MAURIOL, MANHIAL, MENDAILLES ont la douleur de vous faire part du décès de :

Madame Veuve J.-B. MOUSSET née Louisa BERBIER

leur mère, grand-mère, cousine, décédée le 3 janvier 1940, à l'âge de 73 ans. Réunion à la maison mortuaire, 8, rue St-Georges, à 8 h. 45, le 5 janvier.

REMERCIEMENTS

Les familles MENDEL, MOLINÉ, GUITARD, VERDENBACH, BERNISSAU remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de :

Madame Marceau MENDEL née GUITARD

PETITES ANNONCES

Mme PRIOLO, Poissonnerie, informe son aimable clientèle qu'elle a repris son ancien stand sous la Halle. Tous les matins et vendredis, vous y trouverez toujours du poisson de 1^{er} fraîcheur et à des prix modérés.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 14

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

— C'est le premier vrai plaisir qui me vient de ma fortune, l'argent est décidément une bonne et grande chose, mais je ne m'en doutais pas... Les dollars, même si j'en avais un million, ne pourraient pas, il est vrai, me placer dans la même classe sociale qu'elle, c'est évident, mais ils me donnent au moins la chance de voyager avec elle et il me sera agréable de m'en souvenir plus tard.

Angèle... N'était-ce pas curieux que la jeune femme, qui ressemblait si exactement à l'idéal de ses rêves, s'appelât précisément ange... ou à peu près ?

Il n'aurait pas connu ce détail qu'il jugeait exquis dans le cadre de cette miniature qu'il avait reçu en gage et qu'il portait précieusement sur son cœur.

Il sentait bien qu'aux yeux des personnes censées, des civilisés, il était ridiculement sentimental et « vieux jeu », mais il n'avait cure de leur opinion. Il vivait son rêve.

Ce rêve serait bientôt fini ; il le savait, mais il en profitait dans une sorte d'extase.

Il n'aurait pas su définir la différence sociale entre lui et son idéal s'il avait été appelé à le faire, mais il le sentait fortement.

Et malgré cela, il voulait tirer le meilleur parti de chaque minute.

Pas une seule de ces précieuses minutes n'allait à la brune Carmen qui l'attendait là-bas et comptait les jours jusqu'à son retour.

Pour le moment, il ne pensait qu'à faire « passer » son sac et il fit quantité de brouillons avant de se décider de faire porter à Angèle le court billet :

« Chère Madame, le sac est retrouvé, voulez-vous être assez bonne pour me dire à quelle heure et où je pourrais vous le remettre ? »

Angèle rit en le lisant, d'abord par plaisir parce qu'il avait retrouvé un objet auquel elle tenait beaucoup, et ensuite parce que la timidité de ce beau sauvage, qui s'excusait toujours de lui rendre service, l'amusait.

— Dites à M. Hilliard que je le prie de vouloir bien venir à mon appartement, dit-elle au chasseur. Et quelques minutes plus tard, Nick apparut plus contrainct que jamais parce qu'il faisait un pénible effort pour cacher son angoisse.

— Comme vous êtes bon, Monsieur Hilliard ! C'est vraiment merveilleux d'avoir si vite retrouvé mon sac !

s'exclama-t-elle en lui serrant la main. Je suis bien sûre que c'est à vos efforts bien plus qu'à ceux de la police que je le dois.

— Non, vraiment, fit-il courageusement. Les policiers de cette ville sont très habiles...

— Comment l'ont-ils trouvé ? demanda-t-elle ardemment curieuse.

Nick devint grave, il avait prévu la question.

— A vrai dire... il paraît qu'il y a là quelque mystère, dit-il, ne mentant qu'à demi... ils m'ont demandé de ne pas leur poser de questions... j'ai cru pouvoir promettre votre nom car, en somme, l'important pour vous est d'avoir votre sac.

Faisant des efforts désespérés pour que son visage restât impassible et ses yeux sans expression, le malheureux défit le papier qui enveloppait le sac, épiait l'impression de la jeune femme.

Celle-ci, n'ayant aucune raison de douter, ne pensa qu'à la joie de rentrer en possession de son bien, et ne lui accorda qu'un regard superficiel.

— Mais... il y a quelque chose dedans ! s'écria-t-elle. Ils n'ont pas tout pris !

— Seulement le carnet de chèques, s'excusa le traître, et la petite bourse qui contenait l'argent... Ils continuent les recherches...

Il fallait toute l'inexpérience de la jeune femme pour admettre que le voleur ait pris seulement ce qui était pour lui sans usage, mais elle ne pensait pas à suspecter la vérité de ce qui lui était dit.

Il commençait à se rassurer un peu quand un mot d'Angèle lui rendit toutes ses angoisses.

— Le sac semble aussi un peu différent, disait-elle... plus neuf.

— Ah ! Pardonnez-moi ! dit le malheureux, il était en si piteux état que j'ai pris la liberté de le faire nettoyer avant de vous le remettre.

— Je suis confuse... mais c'est bien la plus mystérieuse aventure...

« Vous ne savez même pas qui a trouvé le sac ? »

— Ils n'ont rien voulu dire... J'ai essayé de tirer le meilleur parti d'une mauvaise affaire, j'espère que vous ne me désapprouvez pas ?

— Ce serait de l'ingratitude, fit-elle en riant.

« En tous cas, restitution ou non, porte quelle chose d'autre, me voilà rentrée dans mes fonds et je puis, dès maintenant, vous restituer... »

Nick n'avait rien à objecter là contre : mais ce remboursement intégral lui enlevait tout prétexte à connaître l'adresse de la voyageuse.

Lentement il exhiba le cadre de diamants de la poche de son veston.

— Je le gard